



J ai vendu mon vehicule le 02/06/2007

Par **cathy**, le **18/06/2007** à **12:34**

bonjour , j ai vendu ma voiture le 2 juin 2007 , elle rouler tres bien aucun souci avec , nous avons mis une annonce sur internet , j habite dans les ALPES /MARITIME, la personne interesser et venu la chercher de PARIS , nous avons fait les papiers , le controle technique etait OK , jusque la pas de souci , sur son trajet du retour arriver un peu avant AUXERRE , il a perdu la vise de l alternateur , il a continuer de rouler , et du coup il a casser la courroie de l alternateur , a ce jour la voiture n es toujours pas reparer car nous avons recu de sa part une lettre recommander ou il veut trouver un arrangement a la miable avec nous , sinon il veut engager une procedure en notre encontre . j aimerais savoir ci je risque quelques chose si on en arrive la ?